

## COMMUNE DE LADINHAC

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

## I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2020 a été voté le 24 juillet 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### II. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 453 217.00 €.



# COMMUNE DE LADINHAC

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
  - 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
  - 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
  - 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
  - 67 Les charges exceptionnelles.
  - Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les salaires représentent 40.8 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 453 217.00 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

#### b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant	
Dépenses courantes	130 000.00 €	Excédent brut	0	
		reporté		
Dépenses de	185 000.00 € Recettes des services		22 750.00 €	
personnel				
Autres dépenses de	31 927.00 €	Impôts et taxes	133 529.00 €	
gestion courante				
Dépenses financières	18 882.00 €	Dotations et	238 446.00 €	
		participations		
Dépenses	18 765.00 € Autres recettes de		23 500.00 €	
exceptionnelles		gestion courante		
Autres dépenses	0 Recettes		7500.00 €	
		exceptionnelles		
Dépenses imprévues	10 000.00 €	Recettes financières	0	
Total dépenses	enses 394 574.00 € Autres re		0	
réelles				
Charges (écritures	10 523.00 €	Total recettes réelles	448 217.00 €	
d'ordre entre				
sections)				
Virement à la section	48 120.00 €	Produits (écritures	5000.00 €	



# COMMUNE DE LADINHAC

d'investissement		d'ordre entre sections	
Total général	453 217.00 €	Total général	453 217.00 €

## c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020:

-concernant les ménages

. Taxe foncière sur le bâti 20.50 % . Taxe foncière sur le non bâti 99.24 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 133 529.00 €

#### d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 238 446.00 €.

#### III. La section d'investissement

#### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 1 026 254.55 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 1 026 254.55 €

#### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	
Solde d'investissement	13 998.55 €	Solde	0€	
reporté		d'investissement		
		reporté		
Travaux d'équipement	690 861.00 €	Virement de la	48 120.00 €	



# COMMUNE DE LADINHAC

		section de fonctionnement	
Remboursement	56 781.00 €	FCTVA	13 254.00 €
d'emprunts			
Autres	530.00 €	Mise en réserves	171 242.47 €
		Cautionnement reçu	0€
		Cessions	70 000.00 €
		d'immobilisations	
		Subventions	272 400.00 €
		Emprunt	342 788.09 €
Restes à réaliser	264 084.00 €	Produits (écritures	10 522.80€
		d'ordre entre	
		section)	
/		Restes à réaliser	97 927.19 €
Total général	1 026 254.55 €	Total général	1 026 254.55 €

- c) Le principal projet de l'année 2020 est la réfection de la traverse de la RD228
- d) Les subventions d'investissements prévues :

- Etat : 272 400.00 €

# IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulation

a)

Recettes et dépenses de fonctionnement : 453 217.00 €€

Recettes et dépenses d'investissement : 1 026 254.55 €

Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2019 : 264 084.00 €

Nouveaux crédits : 748 172.00 € Solde reporté 13 998.55 €

TOTAL: 1 026 254.55 €

- Recettes : crédits reportés 2019 : 97 927.19 €

Nouveaux crédits : 928 327.36 €

TOTAL: 1 026 254.55 €

b) Principaux ratios



# COMMUNE DE LADINHAC

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 394 574.00/470=839.51 €/habitants Produits des impositions directes/population : 133 529.00/470=284.10 €/habitants Recettes réelles de fonctionnement/population 448 217.00/470=953.65 €/habitants

## c) État de la dette

L'encours de dette au 1er janvier 2020 s'élève à 717.193.36 € Les charges financières pour la même période s'élèvent à 18 382.00 €

## d)\_Taux d'imposition

	2017	2018	2019	2019	2020
Taxe habitation	9.88	9.88	9.88	9.88	
Taxe foncière bâtie	18.88	19.63	20.00	20.00	20.50
Taxe foncière non bâtie	99.24	99.24	99.24	99.24	99.24



# **COMMUNE DE LADINHAC**

#### **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 28 867.33 € Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 28 867.33 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 28 857.33 € Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 28 857.33 €

Un terrain reste à vendre pour 10 280 € et une subvention communale de 18 565.00 €.

## **BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT**

#### a) Prévisions

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 96 259.90 € Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 96 259.90 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 145 754.79 € Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 145 754.79 €

- dépenses : crédits reportés 2019 : 9707.00 €

Nouveaux crédits : 136 047.79 €

Solde reporté 0 €

TOTAL: 145 754.79 €

- Recettes : crédits reportés 2019 : 0 €

Nouveaux crédits : 135 963.60 € Solde reporté 10 361.19 €

TOTAL: 145 754.79 €

#### b) État de la dette

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 145 323.56 € Les charges financières pour la même période s'élèvent à 3509.09 €

c) Le principal projet de l'année 2020 est l'assainissement de la traverse du Bourg